



ATELIERS SALAMANDRE
L'Art prend soin de la vie

PROGRAMME DE FORMATION

« Devenir Art-thérapeute »

Une formation initiale et professionnalisante
d'une durée de 2 ans.



Dates : 11 oct. 2025 - 10 juil. 2027 **Durée** : 400 heures
Effectif : 15 participants max.

Lieu : Crest, Drôme – *Proche de Lyon, Grenoble, Avignon (< 2h)*
Sanction de la formation : Attestation de compétence professionnelle

Responsable pédagogique : Elisa Tabet, art-thérapeute

Dernière mise à jour du document : 20 juillet 2025

Sommaire

Présentation	3
À qui s'adresse la formation	3
Candidatures	4
Organisation et contenus pédagogiques	4
ANNÉE 1 : Créativité et enjeux de l'accompagnement.....	5
Objectifs de l'année 1	5
Programme de l'année 1.....	6
ANNÉE 2 : Art-thérapie et professionnalisation	8
Objectifs de l'année 2	8
Programme de l'année 2.....	9
Modalités pédagogiques	11
Modalités d'évaluation.....	12
Cadre de reconnaissance.....	13
Lieu.....	14
Coût et financement.....	15
Équipe pédagogique	16
Contacts.....	16

Présentation

Fondés en 2000 à Crest par Annick Roubinowitz, peintre et art-thérapeute, les Ateliers Salamandre proposent une formation de 400 heures sur deux ans pour devenir art-thérapeute.

Reprise en 2023 par Elisa Tabet (art-thérapeute, Master 2 en sociologie, céramiste) et Oliver Bentz (Master 2 en création d'activité, formateur), la formation repose sur une pédagogie expérientielle et la pensée jungienne.

Elle s'adresse aux professionnels de l'accompagnement, artistes ou personnes en reconversion, et combine apports théoriques, pratique artistique et réflexion sur sa posture.

L'objectif est de développer une posture d'accompagnant ancrée, créative et éthique à travers quatre axes de compétence :

- **Savoir-être** : écoute active, cadre éthique, présence thérapeutique.
- **Savoir-faire** : conception et animation d'ateliers d'art-thérapie.
- **Réflexivité** : analyse critique et ajustement de sa pratique.
- **Installation professionnelle** : clarification de votre approche, outils, publics et modalités d'exercice.

Désormais implantée dans la Vallée de la Sye, au pied du Vercors, la formation se déroule dans un cadre collectif stimulant, propice à l'expérimentation et à la transformation.

Elle s'organise en deux étapes :

- **Année 1** : Qualification en médiation artistique (visée mieux-être).
- **Année 2** : Qualification en art-thérapie (visée thérapeutique).

Chaque outil est d'abord expérimenté par les stagiaires eux-mêmes avant d'être transmis, avec un accompagnement individuel favorisant l'intégration des processus vécus et l'évolution de la posture thérapeutique.

À qui s'adresse la formation

Publics concernés

La formation est ouverte à toute personne motivée par l'accompagnement par la créativité, notamment :

- Les **professionnels de l'accompagnement** (éducateurs, soignants, psychologues, etc.) souhaitant intégrer l'art-thérapie à leur pratique.
- Les **artistes** désireux de donner une dimension thérapeutique à leur démarche.
- Les **personnes en reconversion** attirées par la relation d'aide et les médiations créatives.

Prérequis

- Une **sensibilité artistique** (aucun niveau technique exigé).
- Une **aptitude à l'écoute**, à l'accueil de l'autre et au non-jugement.
- Un **suivi psychothérapeutique personnel** (minimum une séance par mois, en dehors de la formation).

Candidatures

L'admission se fait sur dossier, dans la limite de 15 places.

Ce dossier comprend un [formulaire de candidature](#) et une **lettre de motivation** présentant votre parcours (formation, expériences professionnelles et artistiques, travail intérieur), vos motivations et votre engagement personnel.

Un **entretien individuel en visioconférence** complète l'examen du dossier.

Organisation et contenus pédagogiques

Rythme et organisation

- **Modules mensuels** : 9 week-ends par an, d'octobre à juin (samedi 9h30 – dimanche 17h), autour de modules thématiques en présentiel.
- **Séminaire d'été** : un stage intensif de 6 jours chaque été, combinant formation expérimentielle et évaluation devant jury (juillet).

Accompagnement individuel

- 8 séances par an d'environ 1h30, à distance (visioconférence ou téléphone), pour intégrer les apprentissages et affiner la posture professionnelle.

Mises en situation professionnelle

- 40 heures de pratique supervisée en deuxième année (institution, atelier, cabinet...), suivies d'une restitution réflexive, en lien avec le projet professionnel de chaque participant.

ANNÉE 1 : Créativité et enjeux de l'accompagnement

9 modules de 2 jours (126h)
8 séances individuelles (12h)
1 séminaire d'été de 6 jours (42h)
| 3 jours de module immersif
| 3 jours de jury de fin d'année

Objectifs de l'année 1

L'Année 1 vous initie aux fondements de l'art-thérapie, en développant des compétences pour accompagner des personnes ou groupes dans des **ateliers de médiation artistique**, axés sur le mieux-être et la stimulation de la créativité.

C01. Connaissances théoriques

Maîtriser les principes de l'art-thérapie et les cadres jungiens, en comprenant l'inconscient, les archétypes, le "moi" et les rêves. Vous découvrirez aussi les bases complémentaires de la psychopathologie pour identifier les besoins et adapter des exercices favorisant le mieux-être.

C02. Compétences méthodologiques

Concevoir et animer des exercices simples (créativité, nature, argile) adaptés au mieux-être, en individuel ou en groupe, et élaborer des plans d'intervention pour des ateliers de médiation artistique.

C03. Posture thérapeutique

Développer une écoute active et une posture adaptée pour instaurer un cadre éthique et sécurisant lors des ateliers de médiation artistique.

C04. Pratique réflexive

Analyser votre processus personnel et vos interventions afin d'ajuster votre posture dans la médiation artistique.



Programme de l'année 1

- **Module 1 : S'ouvrir à l'inconscient**

11-12 octobre 2025

Intervenante : Elisa Tabet

Introduction aux fondements jungiens de l'art-thérapie (inconscient, conscient, archétypes) et analyse des enjeux du cadre thérapeutique pour établir une alliance thérapeutique efficace. (Compétences : C01, C03).

- **Module 2 : Stimuler la créativité**

15-16 novembre 2025

Intervenante : Elisa Tabet

Étude des mécanismes de la créativité dans les processus transformateurs et initiation à l'accompagnement verbal basé sur les 4 temps de l'écoute active de Carl Rogers. (Compétences : C02, C03).

- **Module 3 : S'inspirer du Vivant**

13-14 décembre 2025

Intervenante : Justine Louis

Exploration de la nature comme ressource dans la création artistique et élaboration d'exercices art-thérapeutiques adaptés à des demandes spécifiques. (Compétences : C02).

- **Module 4 : Nourrir ses besoins**

10-11 janvier 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Analyse des besoins comme fondement des objectifs art-thérapeutiques et développement des compétences d'accompagnement verbal à partir de mises en situation. (Compétences : C02, C03).

- **Module 5 : La terre haptique**

7-8 février 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Étude du rôle des médiums en art-thérapie et apprentissage de la méthode haptique pour accompagner l'expression des besoins inconscients à travers la terre. (Compétences : C02, C03).



- **Module 6 : Les processus et la souffrance psychiques**

7-8 mars 2026

Intervenant : Gaël Masset

Compréhension des origines et manifestations de la souffrance psychique, avec analyse de matériaux cliniques pour identifier les symptômes.

(Compétences : C01).

- **Module 7 : Accompagner le « moi » dans la création**

4-5 avril 2026

Intervenants : Elisa Tabet, Oliver Bentz

Acquisition des bases théoriques sur la construction psychique de la personnalité et les schémas de composition, avec initiation à la méthode du « dialogue intérieur » pour accompagner le « moi ». (Compétences : C01, C03).

- **Module 8 : À l'écoute du rêve : rêve et imagination active**

25-26 avril 2026

Intervenante : Nathalie Pigot

Analyse des rêves et expérimentation de la méthode de l'imagination active selon Jung, avec expérimentation d'un « cercle de rêves » pour enrichir les outils d'accompagnement. (Compétences : C01, C03).

- **Module 9 : Bilan du chemin parcouru**

23-24 mai 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Évaluation des transformations personnelles à travers une auto-analyse et introduction aux étapes méthodologiques de la clôture d'un processus art-thérapeutique. (Compétences : C02, C04).

- **Séminaire d'été : Module 10 + Évaluation**

6-11 juillet 2026

Intervenantes : Elisa Tabet, Justine Louis

Module 10 : Analyse des mécanismes psychiques à l'œuvre dans les dynamiques de groupe. Distinction entre médiation artistique (expression créative sans visée thérapeutique) et art-thérapie (accompagnement psychique individualisé). (Compétences : C01, C02).

Évaluation : Création et accompagnement d'un exercice simple devant jury.

Attestation délivrée par le jury : Attestation de compétence en Médiation Artistique.

ANNÉE 2 : Art-thérapie et professionnalisation

9 modules de 2 jours (126h)
8 séances individuelles (12h)
2 mises en situation professionnelle (40h)
1 séminaire d'été de 6 jours (42h)
| 3 jours de module immersif
| 3 jours de jury de fin de formation

Objectifs de l'année 2

L'Année 2 approfondit vos compétences pour pratiquer l'**art-thérapie** avec une visée thérapeutique, en accompagnant des processus psychiques complexes dans des contextes réels (cabinet, institution, atelier).

C01. Connaissances théoriques

Approfondir les concepts jungiens complexes (animus/anima, Ombre, transfert, individuation) et maîtriser les structures psychiques pour analyser et accompagner les souffrances psychiques.

C02. Compétences méthodologiques

Concevoir et animer des exercices thérapeutiques complexes, en tenant compte des résistances et classifications, et mettre en œuvre ces interventions dans des contextes professionnels réels (stages supervisés).

C03. Posture thérapeutique

Gérer des processus thérapeutiques complexes avec une présence affirmée, tout en maintenant un cadre éthique solide fondé sur les théories légales et relationnelles (attachement, polyvagale).

C04. Pratique réflexive

Analyser vos interventions, intégrer les retours et affiner continuellement votre pratique thérapeutique.

C05. Installation professionnelle

Maîtriser les aspects pratiques, légaux et communicationnels liés à l'exercice professionnel, définir votre spécialisation, et développer une vision personnelle cohérente et claire de votre pratique.



Programme de l'année 2

- **Module 11 : La personnalité de l'inconscient : Animus/Anima (1)**

10-11 octobre 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Étude des archétypes (animus, anima) et de leur rôle dans la psyché, accompagnée d'une classification des exercices art-thérapeutiques abordés pour structurer les processus de suivi. (Compétences : C01, C02).

- **Module 12 : La personnalité de l'inconscient : Animus/Anima (2)**

14-15 novembre 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Approfondissement des enjeux de l'inconscient dans la création artistique, avec un développement des compétences d'accompagnement verbal en binôme sur des exercices complexes. (Compétences : C01, C02, C03).

- **Module 13 : Embrasser ses Ombres**

12-13 décembre 2026

Intervenante : Elisa Tabet

Exploration de l'archétype de l'Ombre et des mécanismes de projection. Entraînement à l'accompagnement verbal d'exercices complexes, incluant la gestion des résistances, pour affiner la posture professionnelle. (Compétences : C01, C02, C03).

- **Module 14 : La relation de transfert en thérapie**

9-10 janvier 2027

Intervenante : Nathalie Pigot

Exploration des concepts de transfert et contre-transfert selon Jung, avec une analyse de situations thérapeutiques pour développer les compétences d'identification et de gestion. (Compétences : C01, C03).

- **Module 15 : L'intelligence collective au service de l'évaluation professionnelle**

6-7 février 2027

Intervenants : Elisa Tabet, Oliver Bentz

Supervision collective pour analyser des cas cliniques, permettant aux stagiaires de développer une pratique réflexive et d'intégrer les retours des pairs dans leur évolution. (Compétences : C04).



- **Module 16 : Les fondamentaux de la psychopathologie**

6-7 mars 2027

Intervenant : Gaël Masset

Introduction aux structures psychiques et à leur analyse à travers des matériaux cliniques, avec une réflexion collective sur les modalités d'accompagnement des souffrances psychiques. (Compétences : C01).

- **Module 17 : L'accueil dans la posture du thérapeute**

3-4 avril 2027

Intervenante : Valentina Bechi

Mises en situation à partir des théories de l'attachement et polyvagale pour renforcer la posture thérapeutique, avec un focus sur l'accueil des émotions dans le processus d'accompagnement. (Compétences : C01, C03).

- **Module 18 : Développer sa communication professionnelle**

1-2 mai 2027

Intervenant : Oliver Bentz

Développement des compétences de communication pour structurer et présenter un projet professionnel d'art-thérapeute de manière claire et adaptée à différents publics. (Compétences : C05).

- **Module 19 : Méthodologie : l'essence de mon projet**

5-6 juin 2027

Intervenante : Elisa Tabet

Synthèse des acquis et élaboration d'un projet professionnel clair, présenté devant le groupe pour valider la cohérence et la pertinence de la démarche. (Compétences : C04, C05).

- **Séminaire d'été : Module 20 + Évaluation**

5-10 juillet 2027

Intervenantes : Elisa Tabet, Justine Louis

Module 20 : De la perception de soi à l'individuation, module immersif sur l'individuation et la mise en œuvre des compétences acquises. (Compétences : C01, C04).

Évaluation : Création, accompagnement et mise en analyse d'un exercice original devant jury.

Attestation délivrée par le jury : Attestation de compétence en Art-thérapie.

Modalités pédagogiques

Approche globale

La formation repose sur une pédagogie expérientielle et progressive, ancrée dans la pensée jungienne. Chaque module commence par une immersion créative (peinture, argile, écriture...), suivie d'une analyse collective mettant en lien les ressentis vécus avec des notions clés telles que les archétypes, le cadre thérapeutique ou l'écoute active. Cette articulation entre expérience, méthodologie et théorie permet une intégration en profondeur des outils de l'art-thérapie.

Modalités d'accompagnement

- **Suivi individuel** : 8 séances par an (1h30, à distance) permettent d'intégrer les apprentissages, de questionner sa posture et d'ajuster son projet professionnel.
- **Entraînement entre pairs** : Lors des modules, des mises en situation encadrées permettent aux stagiaires d'animer des exercices, de s'entraîner à la posture d'art-thérapeute et de recevoir des retours construits.
- **Mise en situation professionnelle** : En deuxième année, 40h de stage supervisé (cabinet, institution ou structure choisie) offrent une première expérience concrète d'accompagnement, suivie d'un retour réflexif avec les formateurs.

Supports pédagogiques

- **Fascicules de formation** : Chaque module est accompagné d'un livret intégrant apports théoriques, méthodologie d'animation, exercices et bibliographie.
- **Plateforme numérique sécurisée** : Accès à l'ensemble des documents pédagogiques (cours, fiches, ressources complémentaires).
- **Matériel artistique** : Apporté par les stagiaires (liste indicative fournie à l'avance pour chaque module).
- **Bibliographie de référence** : Une vingtaine d'ouvrages accompagnent la formation : Jung, Pinkola-Estès, Winnicott, Corneau, Monbourquette, Rosenberg... avec une sélection évolutive entre les deux années (créativité, symbolique, émotions, attachement, Ombre...).

Modalités d'évaluation

Conditions préalables

Un **suivi psychothérapeutique personnel** est requis pendant toute la durée de la formation (au moins une séance par mois avec un professionnel extérieur).

Ce suivi est **vérifié dans le cadre des accompagnements individuels**, afin de garantir un espace de travail introspectif sûr et soutenant pour chaque participant-e.

Année 1 – Médiation artistique (visée mieux-être)

Cette première année permet d'acquérir les bases de l'accompagnement par la création, en travaillant la posture, les concepts fondamentaux et l'animation d'ateliers.

Épreuve finale :

- *Soutenance devant jury (juillet 2026)* : animation d'un exercice simple de médiation artistique.

Compétences évaluées :

- **Théoriques** : concepts jungiens de base, compréhension des mécanismes de médiation artistique.
- **Méthodologiques** : conception et animation d'un exercice adapté à un objectif de mieux-être.
- **Thérapeutiques** : qualité d'écoute, clarté du cadre, sécurité émotionnelle.
- **Réflexives** : capacité à analyser son propre processus personnel.

Validation :

Délivrance d'une **attestation de compétence en Médiation artistique**, validant la capacité à animer des ateliers créatifs favorisant le mieux-être.

Année 2 – Art-thérapie (visée thérapeutique)

La deuxième année consolide la posture thérapeutique et développe une pratique ancrée dans un cadre plus exigeant, en lien avec des situations réelles d'accompagnement.

Épreuves d'évaluation :

- **Plan d'intervention (20h)** : dossier écrit + présentation orale (cohérence, posture, visée thérapeutique).
- **Stage supervisé (20h)** : mise en pratique + restitution réflexive.
- **Soutenance finale (juillet 2027)** : animation d'un exercice original et présentation du projet professionnel.

Compétences évaluées :

- **Théoriques** : concepts jungiens avancés (Ombre, anima/animus, transfert...), bases de la psychopathologie.
- **Méthodologiques** : conception d'exercices complexes, intégration dans un cadre thérapeutique.
- **Thérapeutiques** : posture éthique, qualité de présence, sécurité du cadre.
- **Réflexives** : analyse critique de sa pratique et de ses effets.
- **Professionnelles** : structuration et clarté du projet, capacité à présenter sa pratique.

Validation :

Délivrance d'une **attestation de compétence en Art-thérapie**, certifiant la capacité à accompagner des processus thérapeutiques par la création.

Résultats

Promotion	Présentation à l'examen	Taux de réussite
Médiation artistique 2023-2024	80 %	87 %
Art-thérapie 2024-2025	88 %	71 %

Les participant-es ayant échoué disposent d'un **délai de trois ans pour représenter leur épreuve**, sans frais supplémentaires.

Cadre de reconnaissance

La formation proposée par les Ateliers Salamandre n'est pas certifiante au sens officiel du terme : elle ne délivre pas de certification reconnue par l'État (comme un titre RS ou RNCP). En revanche, elle donne lieu à une **attestation de compétence professionnelle**, délivrée à l'issue d'une évaluation formelle (examen, jury).

En France, l'art-thérapie n'étant pas une profession réglementée, aucun diplôme d'État n'est requis pour exercer ou former. C'est pourquoi la reconnaissance de cette formation repose sur la **cohérence du contenu**, la **rigueur du suivi pédagogique** et la **pertinence des compétences développées** au regard des pratiques du terrain (accompagnement thérapeutique, posture professionnelle, etc.).

Certaines structures, notamment dans le domaine médico-social, peuvent encore privilégier des profils issus de formations inscrites au RNCP. Toutefois, cela reste marginal : sur une trentaine d'organismes de formation en art-thérapie en France, seuls deux disposent encore de cette inscription.

Lieu

L'ensemble du cursus *Devenir Art-thérapeute* se déroule au **Tiers-Lieu culturel La Rivier'Arts**, niché au pied du Vercors, en vallée de la Drôme. Ce lieu de formation, ouvert sur la nature, est traversé par une rivière et entouré de paysages verdoyants. Il offre un cadre vivant, inspirant et ressourçant, favorable à l'exploration créative, à l'introspection et aux apprentissages en profondeur.

- **Adresse** : 119 chemin de Pétavin, Hameau de la Rivière, 26400 Gigors-et-Lozeron
- **Accès** : Parking sur place. Gare de Crest à 10 km (possibilité de navette : 10€).
- **Accueil** : Cuisine autogérée avec équipements de base.
- **Hébergement** : Chambres individuelles, partagées ou dortoir à partir de 25 €/nuit (hors frais de formation).



- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Accès au bâtiment et chambres de plain-pied disponibles.
 - Pour plus d'informations sur l'accessibilité des locaux :
Réfèrent, Oliver BENTZ (ecole@art-therapie-salamandre.com)
 - Pour les adaptations pédagogiques :
Référente, Elisa TABET (elisa@art-therapie-salamandre.com)

Coût et financement

Financé par un organisme (OPCO, FAF, Pôle emploi, entreprise)

- **Frais d'inscription** : 4 900€ par an, soit 9 800€ pour l'ensemble du cursus de 2 ans.



Nous sommes certifiés Qualiopi, ce qui garantit la qualité de nos formations et permet à nos stagiaires de bénéficier de financements publics et mutualisés (OPCO, FAF, France Travail).

Autofinancement

Pour les participants finançant leur formation à titre personnel, nous proposons deux modalités de paiement avec des réductions significatives :

- Option 1 : Paiement en 24 mensualités de 340€ (réduction de 17 %, soit un total de 8 160€).
 - Option 2 : Paiement unique de 3 675€ en début de chaque année (réduction de 25 %, soit un total de 7 350€ pour les 2 ans).
- **Conditions** : Le choix de l'option doit être spécifié lors de l'inscription.

Arrhes et modalités de règlement

- Un acompte de 680€ est demandé à la signature de la convention. Il constitue des arrhes pour réserver votre place.
- Le solde du règlement (paiement unique ou mise en place du prélèvement automatique) doit être finalisé au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Modalités d'annulation

Avant le démarrage de la formation :

- Plus de 30 jours avant le premier module : les arrhes de 680 € sont remboursées, déduction faite de 80€ de frais de traitement administratif.
- Moins de 30 jours avant le début de la formation : les arrhes sont conservées à titre de dédommagement.

Après le démarrage de la formation :

- La totalité des frais de formation est due. Aucun remboursement ne pourra être effectué.
- En cas de force majeure dûment justifiée, une solution sera recherchée (par exemple, un report sur une autre session).

Annulation par l'organisme de formation :

- En cas d'annulation pour raison majeure, une nouvelle date sera proposée. Aucun remboursement ne sera effectué si une solution de report est possible.

Équipe pédagogique

Responsable et formatrice principale



Elisa Tabet, Art-thérapeute, ancienne céramiste, titulaire d'un Master 2 en sociologie (Université Lyon 2) et d'un diplôme de céramiste (Maison de la Céramique de Dieulefit). Formée par Annick Roubinowitz (Fondatrice des Ateliers Salamandre), elle assure plus de 60 % des modules et supervise le suivi des stagiaires. Son parcours l'a conduite à exercer en cabinet libéral, à animer des ateliers collectifs et à intervenir en institution.

Intervenants spécialisés

- **Nathalie PIGOT**, psychothérapeute et analyste jungienne. Elle intervient sur la symbolique des rêves, la notion de cadre thérapeutique et la relation de transfert.
- **Justine LOUIS**, animatrice socio-culturelle et art-thérapeute. Elle initie au travail de groupe et à l'ajustement des dispositifs selon les publics.
- **Valentina BECHI**, thérapeute psycho-corporel. Elle apporte son expertise sur la relation au corps et la posture thérapeutique.
- **Gaël MASSET**, psychologue clinicien. Il transmet une approche psychanalytique de la psychopathologie.
- **Oliver BENTZ**, spécialiste en développement d'activité. Il accompagne les stagiaires dans leur installation professionnelle.

Contacts

- **Contenu de la formation, approche pédagogique, orientation professionnelle**
Elisa Tabet – Responsable pédagogique
07 82 03 78 90 | ✉ elisa@art-therapie-salamandre.com
- **Modalités d'accès, dossier, financement, aspects administratifs**
Oliver Bentz – Responsable administratif
07 68 02 72 19 | ✉ ecole@art-therapie-salamandre.com